

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Band:</b>	7 (1939-1942)
<b>Heft:</b>	4
<b>Rubrik:</b>	Compte rendu administratif : juillet 1941 - juin 1942

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **COMpte RENDU ADMINISTRATIF**

JUILLET 1941 — JUIN 1942

---

## **Admissions et décès**

Depuis le mois de juillet 1941, la Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

1941 : MM. Paul SCHULÉ, ingénieur chimiste.  
Pierre BURNAND, licencié ès lettres.  
Gustave DUMUR, ingénieur.  
Paul ROUSSET, licencié ès lettres.

1942 : MM. Paul BRAZIER, receveur chef de service des Douanes françaises.  
Jean-Jacques CHOET, licencié ès lettres, journaliste.  
Fernand FOURNIER-MARCIGNY, journaliste.  
Jean LECHNER, docteur ès sciences politiques.  
Paul TOSO, entrepreneur.  
Jean BABEL, médecin.  
Jacques BUENZOD, collégien.  
Alain DUFOUR, collégien.  
Frédéric KOEHLER, collégien.  
Paul-Auguste DUPORT, architecte.  
Michel PICTET, employé de banque.

Elle a eu le regret de perdre sept membres effectifs :

M. Edouard AUDEOUD (1<sup>er</sup> août 1941), M<sup>me</sup> Edouard FAVRE (16 août 1941), MM. Fernand DEVAUD (19 août 1941), le comte Pierre DE VIRY (voir ci-après), Francis REVERDIN (voir ci-après), Frédéric MARTIN (15 février 1942), Edouard FAVRE (voir ci-après).

Le nombre des membres de la Société était de 218 au 30 juin 1942.

Pierre-Elizée-Marie, comte DE VIRY, né le 8 avril 1867, décédé le 3 octobre 1941, était membre de notre Société depuis 1912. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, officier d'artillerie, il s'était voué dès sa retraite et son installation au château de Viry à des travaux d'histoire et de généalogie. Son grand œuvre en ce domaine fut sa collaboration à *l'Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, de Foras, dont il signa, avec le comte Mareschal, le tome V. L'état de sa santé ne lui permit pas de poursuivre ce travail et c'est le baron d'Yvoire qui assume aujourd'hui le soin de publier un précieux « supplément » à *l'Armorial* de Foras. Devant notre Société, M. de Viry avait commenté ses notices sur les familles de Rovorée et de Rossillion qu'il publia dans *l'Armorial*; sa communication sur les «comptes de Ternier et de la Poëpe, 1399-1411» fut imprimée dans les *Etrennes genevoises pour 1927*, p. 2-16.

Francis REVERDIN, né le 7 août 1856, décédé le 22 janvier 1942, était membre de notre Société depuis 1911. Ingénieur, ancien directeur de la Compagnie des tramways à voie étroite, promoteur et propagandiste depuis 1900 du percement de la Faucille, Fr. Reverdin s'occupait aussi volontiers d'histoire. Des neuf communications qu'il a présentées à notre Société, quelques-unes ont donné lieu à une publication, telle les «fontaines anciennes de Genève» qui fut l'introduction historique du beau volume d'André Lambert paru en 1921, ou le «Passage à Genève des réfugiés protestants d'Orange en 1703» qu'il publia dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 2<sup>e</sup> série, t. XXIV, et qu'il fit suivre de listes plus complètes de prosélytes et réfugiés figurant dans les registres du Consistoire à partir de 1660, parues dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* de 1914 à 1932. D'autres se rapportent aux fouilles qu'il avait faites avec M. Louis Blondel à Fronthenex pour retrouver la voie romaine de la rive gauche du lac. D'autres enfin se basaient sur des documents qu'il tirait de ses archives de famille ou de celles de ses amis, tels une lettre de M<sup>me</sup> Reverdil de Nyon décrivant une entrevue avec le roi Victor-Amédée II à Douvaine, les lettres de la Compagnie des pasteurs de Genève à l'empereur Napoléon le 3 mai 1811 à

l'occasion de la naissance du Roi de Rome, un rapport du général Jarry sur la conduite du maréchal Ney à Lons-le-Saunier le 14 mars 1815, et une lettre de M<sup>me</sup> François-Isaac Mayor relative à l'émeute de février 1843.

Allocution prononcée dans la séance du 12 novembre 1942  
par M. Gustave VAUCHER, président,  
à l'occasion du décès de M. Edouard FAVRE

Mesdames et Messieurs,

Parmi les décès qui ont frappé notre Société au cours de cet été, aucun ne pouvait nous être plus douloureux que la disparition, le 8 juin dernier, de M. Edouard Favre, un de nos membres les plus éminents, un de ceux qui par leur longue et inlassable activité ont contribué particulièrement à transmettre l'esprit de nos fondateurs à la génération actuelle.

La famille Favre, venue d'Echallens à Genève à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, s'illustra bientôt en la personne de François Favre qui ne fut pas seulement un des adversaires marquants de Calvin et de sa théocratie, mais un des Eidguenots qui se consacrèrent à l'indépendance de leur pays sans marchander leur peine ni leur argent. Au cours des siècles, presque à chaque génération, les Favre comptèrent des magistrats capables et dévoués à la République.

Guillaume Favre, grand-père de notre collègue, fut un des plus éminents parmi les membres fondateurs de notre Société. C'était un homme d'une science aussi étendue que profonde, qui eut les honneurs d'un des *Lundis* de Sainte-Beuve sous le titre de *Guillaume Favre de Genève ou l'étude pour l'étude*<sup>1</sup>. Son fils, Alphonse Favre, membre aussi de notre Société, fut un géologue de grande valeur. Par sa mère, Edouard Favre était aussi le petit-fils du syndic Jean-Jacques Rigaud, l'homme d'Etat le plus capable de la Restauration genevoise, membre lui encore de notre Société et auteur d'une histoire des Beaux-Arts à Genève que l'on peut toujours utiliser avec fruit.

Né le 6 juillet 1855, Edouard Favre suivit au Collège, au Gymnase et à l'Université la filière ordinaire des études, puis il fit à

<sup>1</sup> *Causeries du Lundi*, t. XIII, p. 231-248.

l'étranger de longs et fructueux séjours. De Leipzig, il revint docteur en philosophie. Il se rendit ensuite à l'Ecole des Hautes Etudes à Paris, dont il sortit avec le diplôme. Revenu à Genève, il partagea son temps entre les travaux historiques, les œuvres missionnaires et philanthropiques, car il fut toute sa vie un chrétien convaincu, préoccupé de problèmes religieux et sociaux. Son frère Ernest Favre avait fondé en 1879 l'Évangélisation populaire ; notre collègue y joua pendant de longues années un rôle très actif.

Pendant la précédente guerre, Edouard Favre, qui était major, dirigea les services de la censure. Cette fonction très absorbante ne l'empêcha pas de s'occuper avec le plus grand dévouement et l'activité qu'il consacrait à toute chose, des prisonniers de guerre internés en Suisse.

C'est le 14 novembre 1878 qu'Edouard Favre prit pour la première fois la parole devant notre Société, dont il devait être reçu membre quinze jours plus tard ; il présenta une communication sur « les Cantons suisses et la paix de Ratisbonne », fragment de sa thèse consacrée à la *Confédération des huit cantons au XIV<sup>e</sup> siècle* qui avait été fort remarquée et l'avait mis d'emblée au rang des historiens d'avenir de la Confédération. Il consacra dès lors et presque jusqu'à la fin de sa vie une bonne partie de son temps à notre Société ; on reste étonné de la variété de sujets de ses communications et de ses travaux : aucune domaine des connaissances historiques ne lui était étranger. Il décrivit des personnages et des régions aussi divers que le royaume franc de l'Est, les études orientales de notre Société, un traité d'Aristote, Hennin résident de France à Genève, etc. Cette activité scientifique ne fut pas la seule : dès 1883, il est secrétaire de la Société, en 1891, il est nommé président, charge qu'il remplit encore à trois reprises en 1895, en 1913 et en 1921.

En plusieurs occasions il fut notre porte-parole : lors de la 600<sup>me</sup> séance de la Société, c'est lui qui retraca le travail accompli jusqu'alors, et chacun de nous se rappelle la charmante allocution qu'il prononça pour notre millième séance ; il rédigea de même l'adresse que notre Société envoya à l'Ecole des Chartes pour le centenaire de celle-ci. Enfin ses

nombreux articles biographiques et bibliographiques consacrés à des membres de notre Société, aussi remarquables par leur forme que par leur fond, sont des documents précieux pour l'histoire intellectuelle de notre cité. Parmi les ouvrages qu'il nous a consacrés, il faut citer particulièrement le premier volume du *Mémorial* de notre Société (1838-1888) et la plus grande partie du second (1888-1913), véritable travail de bénédictin.

Nos grands anniversaires de 1914 et de 1926 furent pour lui l'occasion de remarquables travaux : sa contribution aux *Cantons suisses et Genève* intitulée : *Genève, du Conseil des Hallebardes à la Combourgeoise*, ainsi que *Combourgeois*, un des rares succès de librairie de notre Société. Il avait contribué également à dresser le catalogue de la section de l'Art ancien à l'Exposition nationale de 1896. Et l'on ne saurait passer sous silence le service qu'il a rendu aux historiens genevois en éditant avec plusieurs collaborateurs et en préfaçant la monumentale *Histoire de Genève*, de Jean-Antoine Gautier. Parmi les ouvrages qu'Edouard Favre a consacrés aux missions, je me contenterai de citer le plus important, celui qui, d'ailleurs, touche à l'histoire : sa biographie du missionnaire François Colliard, couronnée en 1917 par l'Académie française.

Membre de la Société générale suisse d'histoire dès 1879, il fut de longues années membre du Comité et vice-président en 1922. Depuis 1931, il était membre d'honneur du Comité. Lorsque cette Société se réunit à Genève, en 1915, il l'avait magnifiquement reçue dans sa propriété des Ormeaux à Pregny avec M<sup>me</sup> Favre, la compagne dévouée de ses travaux, qui fut elle aussi membre de notre Société.

Ces dernières années, s'il n'avait plus au milieu de nous la même activité, il ne cessait pas de s'intéresser à nos travaux : sa dernière communication, consacrée à son grand-père, Guillaume Favre, date du 9 novembre 1939. Quelques mois plus tard, le 11 avril 1940, il prenait encore la parole dans nos séances pour saluer avec humour et émotion les 90 ans de son ami, M. Émile Rivoire. Ce printemps encore, ne pouvant venir aux conférences organisées pour le deuxième millénaire de l'entrée de Genève dans l'histoire, il nous avait prié de trans-

mettre à la Société tout l'intérêt qu'il y prenait et son regret de ne pouvoir y assister.

Pour lui marquer un peu de la grande reconnaissance qu'elle lui devait, notre Société lui avait décerné, lors de son centenaire, une des quatre médailles frappées à cette occasion, et en 1938, elle l'avait nommé membre honoraire. Il y a quelques années, il avait reçu de la Faculté des Lettres le doctorat *honoris causa*.

Sa disparition nous fait perdre un collègue d'un dévouement exceptionnel, un de ceux dont le labeur avait été le plus fécond, une de ces physionomies qui personnifiaient depuis longtemps et de la manière la plus aimable notre Société.

M. Edouard Favre a publié lui-même la bibliographie de ses travaux en deux fascicules, 1911 et 1929. Il faut y ajouter, dans le domaine de l'histoire de Genève, les travaux suivants parus depuis 1929 :

*Ernest Sauvin, 1863-1936.* Genève, 1937 ; 46 p. in-8°.

*Alphonse Favre, géologue, 1815-1890, Débuts, professorat, "Les recherches".* Genève, 1937 ; 47 p. in-8°.

*Un érudit genevois, Guillaume Favre 1770-1851.* Genève, 1940 ; 40 p. in-8°.

et l'édition de :

Favre, Ernest. *Lettres à un ami.* Lausanne [1930] ; 61 p. in-8°.

Rigaud, Jean-Jacques. *Souvenirs de jeunesse...* Genève, 1939 ; 31 p. in-16.

La Société a aussi perdu un membre correspondant : M. André-Edouard SAYOUS.

En élisant André-Edouard Sayous comme membre correspondant, le 8 janvier 1936, notre Société n'avait pas seulement voulu s'attacher le petit-fils de Pierre-André Sayous, successeur de Töpffer à la chaire de littérature française de l'Académie jusque en 1846 et le fils d'Edouard Sayous, historien des Hongrois et biographe du général Dufour. Elle avait voulu aussi rendre hommage aux nombreux travaux que A.-E. Sayous avait consacrés à la ville de ses pères. Docteur en droit, ancien professeur à l'Ecole des Hautes Etudes sociales de Paris, Sayous avait rapporté de plusieurs voyages en Italie, en

Espagne, en Allemagne et aux Etats-Unis des études d'économie contemporaine, puis d'histoire économique qui lui avaient assuré une place à part dans les rangs des historiens économistes. Ces dernières années, on le vit reprendre le chemin de Genève ; de ses actives séances de travail aux Archives d'Etat sortirent bientôt une quinzaine d'études succinctes, mais de première main et d'intérêt capital que publièrent les principales revues historiques de Suisse et de France. L'attention qu'il portait aux séries de documents trop souvent négligées par les historiens, sa culture d'économiste, sa liberté d'esprit ont permis à Sayous de renouveler par des vues originales des problèmes qu'on croyait à tort connaître ou d'ouvrir à la science historique des horizons nouveaux.

Voici la liste des travaux qu'a consacrés A. E. Sayous à l'histoire de Genève :

Un projet de « banque chrétienne » à Genève, 1675, *Journal des économistes*, t. 59 (1900), p. 169-172.

La banque de Genève pendant les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, *Revue économique internationale*, 26<sup>e</sup> année (1934), t. III, p. 437-474.

Les placements de fortune à Genève depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Revue économique internationale*, 27<sup>e</sup> année (1935), p. 257-288.

Calvinisme et capitalisme : l'expérience genevoise, *Annales d'histoire économique et sociale*, t. 7 (1935), p. 225-244.

Genève au temps de Rousseau et de Voltaire, *Séances et Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 95<sup>me</sup> année (1935), p. 372-392.

La fortune de Jean-Jacques Naville d'Anduze, marchand banquier à Gênes puis à Genève, d'après l'inventaire de sa succession ouverte à Genève en 1743, *Revue d'histoire suisse*, t. 15 (1935), p. 41-76.

The bourgeoisie of Geneva in the age of Reformation, *The Economic History Review*, t. 6 (1936), p. 194-200.

L'affaire de Law et les Genevois, *Revue d'histoire suisse*, t. 17 (1937), p. 310-340.

Le financier Jean-Henri Huguetan à Amsterdam et à Genève, *B.H.G.*, t. 6 (1937), p. 255-274.

La haute bourgeoisie de Genève entre le début du XVII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, *Revue historique*, t. 180 (1937), p. 30-57.

La crise financière de 1709 à Lyon et à Genève, *Revue d'histoire économique et sociale*, t. 24 (1938), p. 57-86 et 163-177.

La crise financière de 1709 à Genève, *B.H.G.*, t. 6 (1938), p. 354-383.

Observations de l'Intendant de Lyon sur le commerce de Genève au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, *B.H.G.*, t. 7 (1939), p. 31-34.

Les principales phases de l'histoire de la banque de Genève pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, *Annales d'histoire sociale*, t. 11 (1939), p. 133-140.

La haute bourgeoisie de Genève et ses travaux scientifiques, *Revue d'histoire suisse*, t. 20 (1940), p. 195-227.

### Faits divers

PUBLICATIONS. — La Société a publié : 1<sup>o</sup> au mois de novembre 1941, la troisième livraison du tome VII du *Bulletin*, datée : juillet 1940-juin 1941 et tirée à 600 exemplaires ; 2<sup>o</sup> au mois de février 1942, le t. XXXVII de ses *Mémoires et documents*.

DONS. — La Société a reçu entre autres les dons suivants : De MM. René, Charles et Denis VAN BERCHEM, en souvenir de Victor van Berchem : 34 vol. — MM. Edmond BARDE : 1 vol. — Jacques BRUN : 8 broch. — M<sup>me</sup> Maria BRUN : 1 broch. — MM. R.-Ed. CARTIER : 1 broch. — G. FATIO : 1 vol. — P.-E. MARTIN : 1 vol. — Fr. RUCHON : 1 broch. — M. SAUTY : 1 broch. — Dr E. THOMAS : 1 broch.

Des Archives fédérales : 1 vol. — De la Bibliothèque publique et universitaire : 1 recueil de broch., 1 broch. — De la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel : 1 vol. — De la Société générale suisse d'histoire : 1 broch.

En décembre 1940, sur l'initiative de M. Paul-E. Martin, la Société avait constitué un comité destiné à recueillir les

fonds nécessaires à l'achat du buste de Ch. Borgeaud, dû au ciseau de M. Jules Trembley, pour l'offrir à l'Université. Un appel fut lancé par la Société, conjointement avec la Société académique, la section genevoise de la Société de Zofingue, la Société des Vieux-Carabiniers et la Société du Musée historique de la Réformation. La somme nécessaire ayant été recueillie, le buste de Ch. Borgeaud a été remis à l'Université, le 2 juillet 1942, au cours une cérémonie où prirent la parole MM. Paul-E. Martin, doyen de la Faculté des Lettres, et Eug. Pittard, recteur de l'Université.

En automne 1941, à la demande du comité des fêtes du Deuxième Millénaire de Genève, la Société se chargea d'organiser pour le printemps 1942 une série de grandes conférences historiques à la salle de la Réformation. Placées sous les auspices du Département de l'Instruction publique et du Comité du deuxième millénaire, ces conférences, annoncées sous le titre général de « Genève deux fois millénaire » ont été prononcées aux dates suivantes :

4 mars : Genève aux temps préhistoriques, par M. Eug. PITTARD.

18 mars : Aspects de Genève au cours des siècles, par M. Louis BLONDEL.

8 avril : César et Genève, par M. Paul COLLART.

15 avril : Genève au moyen âge : la cité des Franchises, par M. Paul-E. MARTIN.

22 avril : Genève au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle : la république protestante, par M. Paul-F. GEISENDORF.

29 avril : Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle : crises et idées nouvelles, par M. Jean-P. FERRIER.

6 mai : Hommes et choses du XIX<sup>e</sup> siècle, par M. Guillaume FATIO.

Les conférences de MM. Collart, Martin, Geisendorf et Ferrier ont été réunies par les Editions Labor en un volume de 188 p. in-16, intitulé : *Des « Commentaires » aux « Enfants de Tell »*, paru en juin 1942.

**Mémoires, Rapports, etc.**  
présentés à la Société  
du 13 novembre 1941 au 7 mai 1942

---

1129. — *Séance du 13 novembre 1941.*

**Le pasteur et bibliothécaire genevois Jean-Ami Martin-Gourgas (1736-1807) et ses correspondants : J.-J. Rousseau, Jacques et Suzanne Necker, Madame de Staël, Félix Desportes, Pierre Prevost, etc., par M. Frédéric GARDY.**

Jean-Ami Martin, né à Genève le 13 mars 1736, fit ses études de théologie dans sa ville natale et y exerça le ministère pastoral alternativement à la campagne et à la ville, jusqu'à sa mort, survenue le 31 mai 1807. Par son caractère et ses qualités, il se fit vivement apprécier de ses concitoyens et malgré une santé délicate, il occupa une place importante soit dans la Compagnie des pasteurs, dont il fut fréquemment le Modérateur, soit dans le Consistoire. Il joua en particulier un rôle en vue au moment de la prise d'armes de 1782, lors de l'émeute de janvier de 1789 et de la Terreur de 1794. Nommé bibliothécaire en 1790, il reçut Bonaparte lors de la visite qu'il fit à la Bibliothèque en 1797. C'est lui qui fut délégué à Paris en décembre 1804 pour représenter le Consistoire au sacre et au couronnement de Napoléon I<sup>r</sup> et le discours qu'il adressa à l'empereur à cette occasion eut un grand retentissement.

Il prit une part active à l'organisation du culte après l'annexion de Genève à la France, ainsi qu'à la nouvelle version de la Bible que l'Eglise publia en 1805.

Il avait épousé en 1761 Jeanne-Elisabeth Gourgas, fille de Jean-Louis, bourgeois de Genève, dont il eut trois enfants : deux fils, dont l'un, Théodore, fut professeur de droit à l'Académie, et l'autre, Henri, mourut jeune au service de Prusse, et une fille, qui épousa J.-F. Passavant de Bâle.

J.-A. Martin fut en relations épistolaires avec plusieurs personnages marquants, ainsi qu'en témoignent les lettres conservées par la famille Revilliod, qui descend de Martin par les Passavant. Son arrière-petit-fils, Léonard Revilliod-Faesch,

en a constitué un album que son propriétaire actuel, le Dr Henri Revilliod, a mis obligamment à la disposition de l'auteur de cette communication. On y trouve des lettres de J.-J. Rousseau, de Jacques Necker, de sa femme Suzanne Curchod, et de sa fille, M<sup>me</sup> de Staël, de Félix Desportes, de Pierre Prevost, et d'autres, la plupart inédites.

Pour retracer la biographie de J.-A. Martin, M. Gardy utilisa entre autres les registres de la Compagnie des pasteurs, les minutes des notaires, l'éloge funèbre que son ami, le professeur Picot, prononça devant la Compagnie des pasteurs (voir R.V.C. à la date du 31 mai 1807) et la notice que son collègue Senebier lui a consacrée en tête de l'ouvrage posthume de Martin intitulé : *Dévotions à l'usage des familles* (1810).

**La laborieuse démission de H.-B. Perrinet des Franches, ministre de la République à la cour de France, par M. Jean-P. FERRIER,**

En 1777, Horace-Bénédict Perrinet des Franches, avocat, fut appelé à remplacer Frédéric Necker comme ministre de Genève auprès du Roi de France. On sait le rôle qu'il assuma lors des troubles qui précédèrent la prise d'armes de 1782, en appuyant de toute son influence le parti constitutionnaire et en poussant à l'intervention armée de la France.

A partir de 1785, des malheurs privés et financiers lui firent négliger les devoirs de sa charge. Pour rétablir une situation matérielle désespérée, il se livra à diverses opérations frisant l'escroquerie, si bien qu'il devint *persona ingrata* auprès de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, qui fit savoir à Genève qu'il convenait de le remplacer. Mais le Conseil n'entendait pas faire le jeu des Représentants en retirant ouvertement ses pouvoirs à un ministre constitutionnaire. Décider des Franches à démissionner, afin d'éviter tout scandale, fut donc la tâche assignée à Des Arts et Marcket. Mission difficile, car des Franches entendait conserver sa place, ne fût-ce que pour jouir de l'immunité diplomatique. Il exploita à fond les avantages de sa position et exerça sur le Conseil un véritable chantage. Ce n'est que contre argent sonnant qu'il se décida enfin à donner une démission ardemment désirée en secret, mais extérieurement déplorée dans les termes les plus flatteurs.

1130. — *Séance du 27 novembre 1941.*

**Le camp retranché de Mariamont sur Versoix, avec projections lumineuses, par M. Louis BLONDEL.**

Paraîtra dans *Genava.*

**Le 22 novembre 1841 à la lumière des papiers inédits d'Antoine-Elysée Cherbuliez, par M. William E. RAPPARD.**

Impr. ci-dessus, p. 421-433.

1131. — *Séance du 18 décembre 1942.*

**L'établissement de la Réforme à Genève, par M. Henri NAEF.**

Fragment d'une *Histoire de Genève* collective en préparation.

**Notes sur quelques chansons d'Escalade, avec projections lumineuses, par M. P.-P. PLAN.**

Dès le lendemain de l'Escalade, on vit naître des chansons consacrées à cet événement fameux, mais à partir de la signature du traité de Saint-Julien (juillet 1603) et jusqu'en 1702 il semble qu'on n'ait plus eu le droit d'en imprimer. On ne connaît pour le XVII<sup>e</sup> siècle qu'un exemplaire unique d'un placard de la « chanson du pot au lait », dont la typographie peut être approximativement datée des environs de 1660.

Des chansons qui ont été imprimées après 1702, plusieurs sans doute fournissent des textes antérieurs conservés soit par tradition orale, soit par des copies manuscrites plus ou moins altérées, qui ont été utilisées au XVIII<sup>e</sup> siècle pour des impressions populaires, elles-mêmes souvent défectueuses.

Mais entre décembre 1602 et juillet 1603, un certain nombre de chansons avaient eu le temps de paraître. Parmi les huit qu'on peut repérer avec certitude figurent des hymnes, des cantiques d'actions de grâces et notamment une chanson, celle que pendant tout le XVII<sup>o</sup> siècle on a appelée : la chanson de l'Escalade, et ce n'est pas le « Cé qué laino », c'est « Sus qu'on

chante, Genevois ». Il y a en outre une réplique à « Sus qu'on chante », imprimée par deux fois, avant et après la signature du traité, la seconde fois à Thonon et que M. Plan croit être l'œuvre du père Alexandre ou de son entourage immédiat, réplique à laquelle riposte une « Responce à la chanson du vipère Alexandre », encore inédite, conservée dans les papiers Tronchin et qui est vraisemblablement de l'auteur de « Sus qu'on chante », soit, à l'avis de M. Plan, Jean Sarasin.

En ce qui concerne le « Cé qué l'aino » qui, depuis 1702, est devenu à son tour *la chanson de l'Escalade*, on peut constater qu'il n'y est fait nulle part aucune allusion, manuscrite ou imprimée, avant 1696 et que sa première impression connue est dans un recueil publié à Amsterdam en 1702. Encore, dans cette impression, le texte est-il sensiblement différent de celui des nombreux placards que nous ont laissés les presses du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce qui permet de supposer que le « Cé qué laino » ne serait pas l'œuvre d'un seul auteur, mais qu'il aurait été remanié plusieurs fois, et cela au XVIII<sup>e</sup> siècle.

1132. — *Séance du 8 janvier 1942 (Assemblée générale).*

Rapports du président (M. Gustave VAUCHER), du trésorier (M. Edmond BORDIER) et du vérificateur des comptes (M. William GUEX).

**L'ensemble mégalithique de Troinex, avec projections lumineuses par M. Louis BLONDEL.**

Paraîtra dans *Genava*.

**Le nouveau manuel d'histoire nationale, avec projections lumineuses, par M. Henri GRANDJEAN.**

Présentation de l'ouvrage intitulé : *Histoire de la Suisse*, par Henri GRANDJEAN et Henri JEANRENAUD. Lausanne, Genève [etc.], 1941 ; 2 vol. in-8°.

1133. — *Séance du 22 janvier 1942.*

**La féodalité au Grand-Saconnex au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Emile RIVOIRE.**

Claude de Brosses, seigneur de Tournay, Pregny, Chambésy et autres lieux ayant appartenu à ses ancêtres depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, décédé à l'âge de 91 ans, fut inhumé en grande pompe dans l'ancienne église de Pregny, le 19 décembre 1741. Charles de Brosses, ami des savants genevois, et son frère Claude-Charles, comte de Tournay, petits neveux du défunt, recueillirent dans sa succession cinq pièces de terres sises au Grand-Saconnex, alors dans le Pays de Gex, lieu dit ancienement d'Agnée, puis en Premy, et aujourd'hui Le Pommier, du nom d'une ancienne famille du Grand-Saconnex. Ces terres étaient mouvantes du fief de la maison forte appelée Dunant, laquelle se trouvait au levant et tout près de l'église du Grand-Saconnex ; elles étaient déjà comme aujourd'hui confinées au nord par le domaine de la famille Sarasin. Dans le courant de l'année 1745, les frères de Brosses céderent ces parcelles en emphytéose, soit amélioration perpétuelle, à un manœuvre habitant au Petit-Saconnex, moyennant certaines redevances annuelles exigibles à la Saint-Michel (29 septembre). L'acquéreur laissa s'écouler cinq années sans rien leur payer, de sorte qu'en 1751 ils durent agir contre lui par voie de justice, tant à Dijon qu'à Gex. Un document, détaché de cette procédure, donne une idée du régime féodal alors en vigueur chez nos proches voisins ; c'est un cahier intitulé « Rôle par vieux et nouveaux confins », composé de quatorze feuilles (soit 48 pages) timbrées de deux sols à Dijon, chaque page contenant généralement quatorze lignes de quatre mots. Les cinq parcelles en question y sont décrites avec leurs confins, leur culture (en partie en « hutins ») et les redevances féodales grevant chacune d'elles. En résumé le débiteur des frères de Brosses fut condamné à leur payer pour cinq années échues : 5 coupes et demie, plus 17/24 de quart de froment, mesure de Gex ; — 16 sols, 11 deniers et le tiers d'autre denier genevois ; — les trois quarts, sexe et dix-huitains (soit 35/36<sup>me</sup>) d'une poule ; payables quant

aux grains par appréciation en argent, suivant que lesdits blé et grains ont valu aux marchés de la ville de Gex le plus proche d'après la Saint-Michel de chacune desdites cinq années, ainsi qu'il en sera justifié par les extraits des registres des mercuriales qui en seront pris aux frais du défendeur s'il y échéait.

Il va sans dire que le débiteur fit défaut et que les frères de Brosses durent payer seuls les frais de justice.

**Les tendances politiques de la presse genevoise de 1846 à 1870,  
par Mlle Marguerite MAUERHOFER.**

Les deux grands périodiques de la période 1846-1870 sont le *Journal de Genève* et la *Revue* de James Fazy. Cette dernière eut une existence compliquée et multiple, car elle changea souvent de titre et fusionna avec plusieurs autres journaux de tendances différentes. James Fazy y imprime malgré tout et toujours le caractère de sa forte personnalité. A côté de ces deux grands journaux, on peut citer quelques feuilles démocratiques fort bien faites comme la *Démocratie genevoise* qui vécut de 1852 à 1857 et qui était l'organe de Philippe Campério et la *Démocratie suisse* rédigée par John Braillard. Un autre courant créateur de journaux fut au XIX<sup>e</sup> siècle l'internationalisme qui se refléta dans l'*Europe*, l'*Espérance* et dans la *Revue internationale*. Toutes trois étaient des feuilles intéressantes et assez objectives. Il n'est pas possible de mentionner ici tous les petits journaux satiriques qui fourmillent à cette époque et dont la liste complète sera donnée dans la «Bibliographie de la presse genevoise» à laquelle l'auteur met la dernière main.

1134. — *Séance du 12 février 1942.*

**L'Université de Bologne et nos régions dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, avec projections lumineuses, par M. Sven STELLING-MICHAUD.**

Fragment d'un ouvrage à paraître intitulé : *L'Université de Bologne et notre histoire dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.*

1135. — *Séance du 26 février 1942.*

**Un témoin du XVIII<sup>e</sup> siècle : le conseiller J.-L. Du Pan, par M. Edouard CHAPUISAT.**

Jean-Louis Du Pan (dit « le jeune » pour ne pas le confondre avec son oncle le syndic Jean-Louis Du Pan) est ce magistrat spirituel, sensible et courageux que les Magnifiques Seigneurs Syndics et Conseil chargèrent de la correspondance diplomatique de la République. De 1732 à 1774, il écrit en outre au banneret bernois Freudenreich quelque 1385 lettres privées qui sont conservées aujourd’hui à la Bibliothèque publique et universitaire et dont Adolphe Gautier le premier a signalé l’intérêt pour l’histoire du temps. Depuis Gautier, cette correspondance fut évoquée dans plusieurs sociétés savantes et dans la chaire de la Sorbonne. M. Chapuisat a pris connaissance, en plus des lettres à Freudenreich, des papiers de la famille Du Pan, non livrés à la consultation publique, des documents conservés dans les bibliothèques de Genève et de Berne, au British Museum et aux archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris, ce qui lui permet de dresser, avec le portrait du conseiller Jean-Louis Du Pan, un tableau de l’époque tumultueuse qui va de 1732 à 1774. Mouvements populaires, crises économiques et financières annonçant la Révolution, guerres de plume et d’épée, conflits de chancellerie et d’alcôve, Du Pan suivit tout cela, marquant d’un trait son opinion dans sa correspondance ou relatant les témoignages qu’il reçut de Voltaire et de hauts dignitaires séjournant à Genève, lorsqu’il n’était pas lui-même témoin d’incidents ou acteur dans de délicates négociations intéressant Genève et les Louables Cantons. On en trouvera le détail dans l’ouvrage en préparation de M. Chapuisat, qui paraîtra sous le titre : « Salons et chancelleries au XVIII<sup>e</sup> siècle, d’après la correspondance de J.-L. Du Pan.

**Histoire du dernier pont à péage en Savoie, M. Henry DEONNA.**

Il s’agit du Pont-Neuf ou Pont d’Arthaz sur l’Arve en face du village d’Arthaz et faisant communiquer cette localité avec

Reignier sur la rive gauche. Le nom du pont a varié, la qualification de « Pont-Neuf » est très ancienne et antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle. Il remplaça le pont de Boringe démolî par les Bernois lors des guerres de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et construit en 1263 par le comte Pierre de Savoie. Le nouveau pont rendit des services dès l'origine, mais l'emplacement était malsain, des fièvres périodiques y régnaient. Au XVIII<sup>e</sup> siècle de grandes réparations sont nécessaires : piles et tablier à remplacer ; le pont menace ruine. En 1754, les autorités locales envisagèrent son abandon et la création d'un autre sur la Menoge. Mais rien ne fut fait et le pont ne cessa de se dégrader. En 1850, le Dr Jean-François Bizot de Genève acquit le domaine comprenant le pont. Il se mit en devoir d'assainir la contrée par des drainages et des plantations. Quant au pont, après des essais infructueux de restauration, il se décida à le démolir et à le remplacer par un nouveau en bois également. Les droits de passage, qualifiés de « péage du pont », variant suivant la catégorie des passants, furent maintenus conformément au tarif de 1821. De nombreuses discussions ne tardèrent pas à s'élever entre le Dr Bizot et l'intendance du Faucigny qui voulait arriver à la gratuité du pont. Les frais d'entretien du pont ne permettaient pas une pareille libéralité et le *statu quo* fut maintenu. L'annexion de la Savoie à la France en 1860 ne modifia en rien la question du péage. En 1880, l'Etat français songea à acquérir le pont ; l'offre d'achat étant dérisoire ne fut pas acceptée. En 1895, la veuve du Dr Bizot céda gratuitement le pont à la commune de Reignier ; en 1902, le pont de pierre actuel le remplaça.

Les droits de péage peu élevés, la création d'un pont sur l'Arve à Bellecombe en 1838, la diminution du trafic qui prenait d'autres voies d'accès, les frais d'entretien avaient ainsi amené la ruine d'une entreprise jadis florissante.

1136. — *Séance du 12 mars 1942.*

**Les « Ommegangs » dans les Flandres du XVI<sup>e</sup> siècle, par M<sup>le</sup> REIBOLD DE LA TOUR.**

Les « Ommegangs » sont une sorte de grands cortèges-revues annuels, mi-populaires, mi-religieux, évoquant la vie des pro-

vinces et les événements politiques du temps. On y voyait défiler, précédés d'un « messager de la paix » traditionnel et symbolique, les autorités de la ville, les corporations militaires, les corps de métier, les académies savantes — et aussi des animaux populaires ou fabuleux : une licorne, un dragon, ou le chien de Jean de Nivelle, des géants ou des chars portant des « histoires », c'est-à-dire des tableaux vivants. S'aidant de la description que fit de l'Ommegang de 1549 un chroniqueur contemporain et de la reconstitution de ces fêtes populaires qui fut tentée naguère à Bruxelles, M<sup>me</sup> Reibold de la Tour décrit aussi bien le cortège que les spectateurs de marque qui le virent passer, notamment Charles-Quint, son fils Philippe et sa sœur Marie de Hongrie, régente des Pays-Bas.

**La vie des otages aux « Balances », 1782, par M. Jean-P. FERRIER.**

Impr. dans le *Journal de Genève* du 18 août 1942.

1137. — *Séance du 26 mars 1942.*

**Les Rigaud de la rue des Granges, avec projections lumineuses, par M. Guillaume FATIO.**

M. Fatio rappelle d'après diverses sources imprimées l'histoire de la famille Rigaud. Il donne ensuite des extraits inédits de la correspondance et du journal de Marc-Louis Rigaud, de son fils Jean-Jacques, de sa fille Nancy et de son gendre Guillaume Fatio-Rigaud. Le fragment du Journal de Marc-Louis Rigaud est consacré à l'inauguration de la statue de Rousseau dans l'Ile des Barques, le 24 février 1835, et aux travaux d'embellissement de la rade effectués sur les plans du colonel Dufour. Les passages cités des Mémoires de Jean-Jacques Rigaud sont relatifs à la répercussion à Berne, puis dans la plupart des cantons suisses des événements de 1830. Ils montrent aussi comment, à Genève, Rigaud réussit à faire l'économie d'une révolution en assouplissant progressivement la Constitution de 1814 et en resserrant les liens qui nous unissaient à la Suisse. Les lettres de Guillaume Fatio à sa femme

sont surtout consacrées au colonel Dufour, nommé chef d'état-major du Général Guiguer de Prangins, commandant des troupes levées pour faire respecter la neutralité suisse. Quant aux lettres de M<sup>me</sup> Fatio-Rigaud à son mari, elles apportaient aux deux beaux-frères députés à Berne ou à Lucerne des échos de la vie genevoise. L'une d'elles raconte une bien amusante anecdote sur H.-B. de Saussure et la Révolution. En janvier 1831, Petit-Senn avait demandé au Conseil Représentatif la suppression du titre de « Très Honorés Seigneurs » et le député Delapalud l'avait vivement appuyé. David-Charles Odier rappela à cette occasion que lorsque à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la même proposition avait été faite, on avait décidé aussi de supprimer le mot « Monsieur » et la particule « de ». Saussure se levant alors déclara qu'il ne voyait pas pourquoi on ne supprimerait pas aussi le « du » et les autres monosyllabes précédant les noms de famille et qu'ainsi tout serait plus simple et plus bref, les Dufour se nommeraient « Four », les Duval « Val » et les Dumont « Mont ». Et dans le cas où cela aurait prévalu, ajouta Odier, notre honorable collègue qui vient de parler se nommerait « Palud ». Tu juges, dit M<sup>me</sup> Fatio à son mari, si on rit et si les rieurs furent du côté de Delapalud. Mais Guillaume Fatio n'osa pas faire part à ses collègues des « farces » d'Odier, parce qu'il était question d'une époque où les parents de Dufour jouaient un rôle marquant dans toutes ces extravagances et où sa mère, en Vaudoise, figurait comme Déesse de la Raison dans les grandes occasions.

**Une liturgie nationale, ou Jean de Muller et ses traducteurs,  
par M. Henri NAEF.**

Paraîtra dans la *Revue d'histoire suisse*.

1138. — *Séance du 23 avril 1942.*

**L'Église de Genève vue en 1550 par un ex-évêque italien  
(P.P. Vergerio), par M. Fréd. GARDY.**

A la date du 15 juillet 1550, les Registres du Conseil de Genève contiennent une requête de Conrad Badius qui sollicite l'autorisation d'imprimer certains livres en italien pour un évêque

qui a abandonné son évêché. Alfred Cartier, qui a reproduit ce passage dans ses *Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie de 1541 à 1550* (M.D.G., t. XXIII, p. 521), dit qu'il n'a pas pu déterminer de quels livres ni de quel évêque il s'agit.

M. Gardy a retrouvé, dans un recueil factice d'opuscules du XVI<sup>e</sup> siècle appartenant à la Bibliothèque centrale de Zurich (coté : D 250), deux opuscules en italien qui sont évidemment ceux auxquels se rapporte la requête de Badius. Tous deux portent la mention « Genève 1550 » et la marque typographique de Badius. L'un porte le titre : *Instruttione per un giovane, il quale voglia imparare a dettare il principio e il fine di una bella lettera christiana. Di M. Francesco Grisoni, da Capodistria* ; c'est un petit octavo de 40 p., publié par Vergerio, oncle de l'auteur, avec une préface datée de Genève, 10 juillet 1550. L'autre est intitulé : *Epistola del Vergerio, nella quale sono descritte molte cose della Città e della Chiesa di Geneva* (petit octavo de 31 p.) ; cette lettre est datée de Genève, 15 juillet 1550.

Plusieurs bibliographes (G. E. Haller, Weller, etc.) et les biographes de Vergerio (Sixt, Hubert) mentionnent ces écrits, tous d'après les exemplaires de Zurich, qui sont les seuls connus.

Pietro Paolo Vergerio (1497 ?-1565), né à Capo d'Istria, avait été nonce des papes Clément VII et Paul III auprès des princes allemands et évêque de sa ville natale. S'étant converti au protestantisme, il quitta l'Italie en 1549 et se réfugia dans la Valteline, puis dans les Grisons, où il entreprit une violente campagne contre la papauté. Dans les premiers mois de 1550, il fit un voyage en Suisse qui l'amena au début de juillet à Genève, où il passa trois ou quatre semaines, étudiant l'organisation de l'Eglise et s'entretenant avec Calvin. C'est le résultat de ces entretiens et de cette étude qu'il consigna dans une longue lettre adressée à ses amis d'Italie ; elle contient en même temps une diatribe contre l'Eglise catholique et une sévère admonestation à ses coreligionnaires italiens, qu'il conjure de se montrer plus fermes dans leur foi. C'est son compagnon de voyage, lequel se désigne dans la préface par l'abréviation « Gio. G. Pa. » qui, jugeant utile de répandre cette lettre, la

fit imprimer à Genève par Badius. M. Gardy donne un résumé de son contenu. La Bibliothèque de Genève en a fait faire une copie photographique.

**Le « Memorandum-Book » d'Etienne Dumont, journal de son voyage à Paris en 1801-1802, par M. Victor FRIEDMANN.**

En 1784, Spectable Etienne Dumont avait été contraint de quitté Genève pour avoir esquissé dans un sermon le « portrait de l'ambitieux » qui lui attira un blâme sévère des « Magnifiques Seigneurs ». Il voyagea et séjourna dès lors en Russie, en Hollande, sur les bords du Rhin, en Suède, en Irlande, en Angleterre et en Ecosse, en Suisse, en Italie et à Paris. Jour après jour, il notait ses impressions dans de petits carnets qui nous ont été heureusement conservés et qui sont encore inédits. Goethe, qui avait eu la communication successive des manuscrits d'Etienne Dumont par son neveu Frédéric Soret à Weimar et qui ne parlait jamais de Dumont qu'avec un sentiment d'estime et de respect, insistait beaucoup pour qu'on publiât ces carnets. Il en appréciait particulièrement les passages consacrés au voyage à Paris en 1801-1802 ; Dumont y avait consigné beaucoup de faits sur Bonaparte et la société française d'alors ; son « Memorandum-book » fourmille d'observations sur M<sup>me</sup> de Staël, Bonaparte et ses frères, l'abbé Morellet, Sieyes, Clavière, Talleyrand, Benjamin Constant, M<sup>me</sup> Condorcet, etc. Il nous promène dans les rues de Paris, nous fait pénétrer dans les salons et les antichambres des ministères, dans les Conseils législatifs et les écoles et nous restitue tout l'esprit d'une époque

Dumont lui-même consacra toute la fin de sa carrière à la propagation sur le continent des idées de Jeremy Bentham et négligea ses propres travaux pour faire valoir ceux d'un autre. Ses derniers biographes ont utilisé quelques fragments de son « Memorandum Book » ; M. Victor Friedmann en reproduira les textes les plus saillants dans son ouvrage en préparation consacré à Etienne Dumont, témoin de son temps.

1139. — *Séance du jeudi 7 mai 1942.*

**Souvenirs, par M. Georges WAGNIÈRE.**

Fragments d'un volume à paraître sous ce titre.

**Champollion à Genève, par M. Henri WILD.**

Impr. dans le *Journal de Genève* du 2-3 janvier 1943.

---

**Excursion archéologique du jeudi 14 mai 1942 (Ascension).**

Limitée comme la précédente à l'après-midi et à la proche campagne genevoise, cette excursion réunit plus de 75 participants. Elle avait pour objet la visite des belles demeures de Cologny. Après un déjeuner facultatif au Lion d'Or à Cologny, auquel prirent part 56 personnes, M. Paul-E. Martin guida les visiteurs à travers les propriétés Mallet et de Loriol au chemin LeFort. M<sup>1<sup>le</sup></sup> et MM. Gautier les reçurent ensuite dans leur maison de famille, de même que M. Paul Schatzmann dans la maison d'Espine et M. et M<sup>me</sup> Burckhardt-de Reynold dans la villa Diodati. A la mairie de Cologny, M. Paul Naville avait préparé et commenta une exposition du Vieux Cologny.

---

## EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1941

*Recettes*

Cotisations 1941 et arriérées . . . .	fr. 2.511,55
Intérêts du fonds ordinaire . . . .	» 620,10
Intérêts du fonds Gillet-Brez pour publications . . . . .	» <u>843,40</u>
Total . . . . .	fr. 3.975,05

*Dépenses*

Bibliothèque . . . . .	fr. 293,35
Frais généraux : loyer, séances, frais de bureau et divers . . . .	» 2.318,40
Publications . . . . .	» <u>2.698,80</u>
Total . . . . .	fr. 5.310,55
Excédent de dépenses . . . . .	<u>fr. 1.335,50</u>

*Compte des publications :**Débit*

Impression du Bulletin, t. VII, livr. 2 . . . . .	fr. 1.889,95
Impression du Bulletin, t. VII, livr. 3 . . . . .	» 1.332,10
Frais d'emballage, expédition et divers . . . . .	» <u>212,65</u>
Total . . . . .	fr. 3.434,70

*Crédit*

Produit des ventes . . . . .	fr. 136,20
Contribution du Fonds Harvey . .	» 599,70
Revenu du Fonds Gillet-Brez . .	» <u>843,40</u>
Total . . . . .	<u>fr. 1.579,30</u>
Excédent net des dépenses . . . .	<u>fr. 1.855,40</u>

*Compte des « Registres du Conseil »:*

Solde débiteur au 31 décembre 1940 . . . . .	fr. 10.429,75
Bibliothèque Société de Droit . . . . .	» 20,—
Solde compte d'impression du tome XIII . . . .	» 200,10
<hr/>	
Total . . . . .	fr. 10.649,85
Moins montant des ventes . . . . .	» 78,10
<hr/>	
Solde débiteur au 31 décembre 1941	fr. 10.571,75

*Compte des « Origines de la Réforme à Genève »:*

Solde créancier au 31 décembre 1940 . . . . .	fr. 1.867,65
sans modification au 31 décembre 1941.	

---